

# LA LEGENDE DORÉE

## DE

### L'ABBÉ PEILLON

(1900 - 1914)

#### TRAÎTRE À SA CAUSE

C'est le catholique qui achète de mauvais journaux et qui donne ainsi son argent à la mauvaise presse. Il fournit à ses ennemis des armes :

*Contre lui*, car le journal mauvais insulte ses croyances et se moque des catholiques fidèles à leur foi.

*Contre ses enfants*, car le mauvais journal leur apporte des lectures malsaines et leur apprend le mal.

*Contre sa famille*, car le mauvais journal ébranle les lois du mariage.

*Contre sa religion*, car le mauvais journal ne cesse de la combattre par ses mensonges et ses calomnies.

*Contre sa patrie*, car le mauvais journal trop souvent se rend complice de ceux qui, par leurs doctrines antipatriotiques et révolutionnaires, travaillent à la ruine de la France.

*L'Echo de Saint-Julien-Molin-Molette, Janvier 1911 – Page 14*

#### **Avertissement :**

Au moment où je terminais ma « *Promenade d'un Pirailon mécréant à travers le calvaire de Saint-Julien-Molin-Molette* », Claude BONNARD m'a aimablement fait découvrir sa précieuse collection des numéros de *L'Echo de Saint-Julien-Molin-Molette* (1900-1912).

Je dois à François PERRIER la découverte des numéros des deux années suivantes (1913-1914) qui m'ont permis d'achever cette étude.

Le présent opuscul est donc le complément et la suite non préméditée mais logique de ma précédente brochure.

Michel WOTKIEWICZ - Lyponne - Hiver 2015-2016

## ANAMNÈSE

*L'Écho de Saint-Julien-Molin-Molette*, bulletin paroissial qui parut de 1900 à 1914, est un document intéressant pour qui veut connaître ce qu'était ce village d'environ 2500 habitants (à peu près le double d'aujourd'hui) niché sur le versant méridional du Pilat, donc à proximité d'Annonay et de l'Ardèche, vivant principalement, à l'époque, de l'agriculture et de l'industrie de la soie. C'est aussi une source précieuse pour les érudits locaux, car l'auteur, l'Abbé PEILLON, a abondamment éclairé le passé de ce gros bourg industriel en puisant dans des archives paroissiales aujourd'hui disparues.

Pour nous, c'est avant tout un témoignage très concret sur ce que pouvait être la France au début du XX<sup>e</sup> siècle : les rapports sociaux, les rapports entre les sexes, le souvenir vivace de la guerre de 1870, de Bismarck et des Prussiens. Mais c'est aussi la manifestation en actes du rôle qu'entendait jouer l'Église de France, véritable colosse aux pieds d'argile. Très puissante encore, elle est attaquée de toutes parts, tandis que les vocations sacerdotales se raréfient, depuis le Lyonnais jusqu'en Bretagne. Pour une Église sur la défensive, *L'Écho de Saint-Julien* n'est-il pas tout simplement une tentative de contre-attaque ?

Le poids de la tradition est encore lourd. L'Abbé PEILLON s'inspire, comme GIOTTO et RAPHAEL, par exemple, de *La Légende dorée*, une histoire merveilleuse de la vie des saints, écrite au XIII<sup>e</sup> siècle par l'important dominicain italien Jacques de VORAGINE.

Cependant, en Août 1914, tandis que La France se jette dans les premières batailles de la Grande Guerre, *L'Écho de Saint-Julien* ne paraît pas. C'est une disparition définitive.

\*

Avant de nous plonger dans sa lecture, rappelons quelques dates pour nous remettre en mémoire le contexte dans lequel il a été publié.

1890 – Le pape Léon XIII préconise le ralliement des catholiques français à la République.

1897-1899 – Avec la campagne pour la révision du procès, l'Affaire Dreyfus est à son apogée. Le nationalisme, l'antisémitisme, l'intégrisme catholique, le royalisme s'étalent au grand jour dans la presse et dans la rue.

1901 – Waldeck Rousseau, Président du Conseil, fait voter la loi sur les associations qui est une avancée sociale, puisqu'elle permet par exemple aux fonctionnaires (enseignants, postiers...) de se grouper dans des associations qu'ils entendent faire fonctionner comme des syndicats ; mais cette loi vise indirectement les congrégations dont elle attaque le principe fondamental : la hiérarchie.

1902 – Le gouvernement d'Emile COMBES interdit les congrégations catholiques enseignantes non autorisées.

1904 – Les condamnations renouvelées de la politique française par le nouveau pape Pie X et son entourage intégriste aboutissent le 30 juillet à la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.

1905 – Adoptée souverainement (elle n'a pas été négociée avec les Églises), d'abord par l'Assemblée Nationale, puis par le Sénat, la loi dite de Séparation des Églises et de l'État est promulguée le 9 décembre. Cette séparation avait été ajournée en 1880 par GAMBETTA, par peur d'un conflit entre « les deux France ». Rappelons les deux premiers articles de cette loi, qui affirment les « Principes » de la laïcité :

- Article 1 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » *Le point entre les deux phrases signifie que la liberté de conscience est la première des libertés, valable pour tous, croyants ou incroyants. La liberté de croire étant l'affaire de chacun, la République n'a à garantir que son expression collective, « le libre exercice des cultes. »*
- Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. » *Les religions n'étant plus considérées comme des sortes de services publics, les ministres des cultes ne sont plus salariés par l'État et les budgets des cultes, aussi bien ceux de l'État que des communes, sont supprimés.*

1924 – L'Église se résigne à admettre la loi de Séparation, mais fait front pour maintenir le Concordat de 1801 en Alsace et dans la Moselle, revenues à la France en 1918.

En 2015 encore, la loi de 1905 ne s'y applique pas. En vertu du Concordat de 1801, les ministres des religions catholique, protestante et juive sont payés par l'État et ont le statut d'agent public. En vertu de la loi Falloux de 1850, la religion est enseignée à l'école dans le cadre de l'enseignement obligatoire avec possibilité d'une dispense. Les religions reconnues bénéficient de nombreux autres avantages, tels les exonérations fiscales pour leurs immeubles. On a même gardé le délit de blasphème... en vertu du code pénal allemand. Ainsi, lors de la rentrée scolaire 2015, il a été demandé aux parents d'élèves de signer la charte de la laïcité, alors que l'État organise les cours de religion au sein des écoles publiques.

## L'ÉCHO DE ST-JULIEN : UNE MINE AUX MULTIPLES FILONS

Joseph BANCEL, auteur d'une incontournable *Histoire de Saint-Julien-Molin-Molette*, reconnaît bien volontiers, dans l'adresse au lecteur qui introduit son ouvrage, tout ce qu'il doit à *L'Écho de Saint-Julien* : « M. l'Abbé Peillon, qui est resté de nombreuses années vicaire à Saint-Julien et créa en 1900 « *L'Écho de Saint-Julien* », y publia aussi, d'abord les « *Mémoires* » de l'Abbé Chaland ; ensuite, puisant dans les archives paroissiales et celles du château de la Condamine, que M. le Vicomte de Monterno avait mises à sa disposition, aidé aussi par M. l'Abbé Souchon, curé de Graix, il publia jusqu'à la guerre de 1914 qui arrêta la parution de *L'Écho*, divers articles que je reproduis aussi. »

Je ne crois donc pas devoir m'attarder sur ce premier filon, pourtant immensément riche, mais je tiens à souligner ici les inestimables mérites du chroniqueur local que fut l'Abbé PEILLON.

Le deuxième filon – la vie quotidienne à Saint-Julien-Molin-Molette à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle – est par contre, pauvre et décevant pour le lecteur contemporain, car cette vie quotidienne est montrée le plus souvent par des événements tout aussi anecdotiques que répétitifs de la vie paroissiale : baptêmes, mariages, décès, listes des conscrits de l'année, messe avant le départ des soldats pour leur caserne d'affectation, ordination le 1<sup>er</sup> juin 1901 en la cathédrale du Puy d'un prêtre originaire de Lyponne, Joanny MOUTOT, mort de l'Abbé RAJAT, concepteur et réalisateur du calvaire, mort d'Auguste COROMPT, industriel de la soie et notable, mais aussi « catholique foncièrement dévoué à toutes les œuvres de charité. » Ce n'est qu'incidemment qu'on apprend l'arrivée de l'électricité dans notre commune : « Le 13 décembre 1908, les membres du Cercle Jeanne d'Arc offriront une intéressante soirée récréative... Le Théâtre et la Salle seront éclairés à l'électricité. » Le même Cercle Jeanne d'Arc ouvrira, grâce à la maison PATHE, des séances de cinématographe, au début de l'année 1911. *La Passion*, « un film merveilleux mesurant 1000 mètres » est programmé. On découvre par ailleurs que les Pirailons n'étaient pas seulement enracinés dans leur terroir, mais pouvaient faire de célestes voyages, par exemple le 26 juillet 1910 à Ars, le 13 mai 1911 à Lourdes. Dans le numéro de Décembre 1911, on nous informe négligemment que la construction d'une nouvelle église (1200 places, 40 mètres de long, 20 mètres de large) est retardée à cause d'obstacles. Dans sa brochure intitulée *L'église de Saint-Julien-Molette de l'an 1000 à nos jours*, solidement documentée et richement illustrée, Christian BAAS nous en dit plus : l'argent des dons recueillis « fut placé dans une banque lyonnaise, mais cette banque fit faillite ». Alléluia ! C'est ainsi que nous avons conservé la vieille église de St Julien, et échappé à la construction d'un modèle sulpicien tout neuf, si fréquemment réalisé dans la région, au tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle !

Mais la grande affaire de cette époque, du moins pour les catholiques, est indiscutablement la loi du 9 décembre 1905, dite Loi de Séparation des Églises et de l'État. Cette loi avait du reste été précédée par celle du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dite Loi sur les Associations, qui fut comme un signal d'alarme. Ainsi, *L'Écho* nous apprend que le 5 juin 1905, le Patronage Saint-Louis-de-Gonzague a été transformé en association ayant pour nom « Cercle Jeanne d'Arc. » Il nous apprend aussi que le dimanche 2 août 1908, plus de 80 personnes se sont réunies à l'appel de notables tels que le Vicomte de Monterno, M. Gillier, ou M. Périer, « pour soutenir l'œuvre importante entre toutes : les écoles libres »

et ce, en créant une association dénommée « Société d'éducation de Saint-Julien-Molin-Molette. » Il nous parle également de l'inventaire des biens de l'Église en 1906, tout au long d'un article que nous avons reproduit en annexe de la « *Promenade d'un piraillon mécréant à travers le calvaire de Saint-Julien-Molin-Molette.* » (Cf. le site : [www.patrimoinepirailon.fr](http://www.patrimoinepirailon.fr)) Enfin, la loi de 1905 qui supprime le traitement des ecclésiastiques oblige l'Église à créer une œuvre nouvelle, le denier du clergé (avril 1908, p. 10-11-12).

C'est ainsi que nous arrivons au cœur du troisième filon, immensément riche, de cette mine que constitue pour l'historien local *L'Écho de Saint-Julien* : la bataille idéologique que mène alors l'Église, bataille dont on peut illustrer l'esprit et la violence en rapportant une phrase de Montalembert, journaliste et homme politique catholique du XIX<sup>e</sup> siècle, phrase que cite *L'Écho* d'avril 1911 (page 5) : « Nous sommes les fils des Croisés, et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire. » On fera même en conséquence une place spéciale au 6<sup>e</sup> Congrès Eucharistique du diocèse de Lyon, qui a eu lieu du 18 au 21 août 1910 à St Julien et constitua un événement tout à fait marquant pour la population locale.

## UN PETIT CANARD DE PLUS EN PLUS DÉCHAÎNÉ

Résistons à la tentation malicieuse de qualifier encore ce « petit » canard de « vilain », pour le simple plaisir d'ajouter un clin d'œil au célèbre conte d'Andersen ! Ce serait injuste, car, s'il est vrai que *L'Écho de Saint-Julien* ne paie pas de mine, il faut se souvenir qu'à cette époque déjà, la publication d'un journal était onéreuse et financièrement risquée, et que les moyens techniques dont on disposait étaient très rudimentaires comparés à ceux d'aujourd'hui. On conviendra donc bien volontiers que malgré ces indéniables et lourdes contraintes, la présentation du journal paroissial de St Julien est indiscutablement soignée. On ajoutera même que, contrairement à ce que l'on observe dans les publications d'aujourd'hui, les fautes d'orthographe et de français y sont rares.

Il y a un certain nombre d'illustrations, pour la plupart des images pieuses, et seulement deux ou trois photos : celle (de piètre qualité) de Mgr DECHELETTE, auxiliaire de l'Archevêque, dans le numéro de mai 1908, celle de Mgr COULLIÉ, Cardinal Archevêque de Lyon, pour annoncer son décès fin 1912, et celle de Mgr SEVIN, son successeur. Il y a quelques encarts qui relèvent autant de la publicité (ce qu'on appelait alors la « réclame ») que de l'annonce apostolique, mais ils sont rares, discrets, n'occupent qu'un espace très réduit. On conseille par exemple d'acheter *Le Guide d'Action Religieuse, La Mère de Famille ou la maîtresse de maison*, par l'Abbé Camille Rambaud, *Guignol au Maroc*, « pièce héroï-comique en 4 tableaux qu'on pourra se procurer à la Librairie du Sacré-Cœur de Lyon. » Rien donc que de très ciblé !

Bien sûr, on trouve chaque mois ce que nous appelons nous un « État-civil », mais qui ne porte jamais ce nom : si intitulé il y a, il s'agit de « L'État Religieux », de « L'État Paroissial », des « Actes Religieux », des « Actes de Catholicité ». On ne mentionne pas les naissances, mais les baptêmes, avec, systématiquement, le nom du parrain et de la marraine. On communique également la liste des filles et celle des garçons qui ont fait

leur première communion solennelle, le nom des élèves des écoles dites « libres » qui ont obtenu le certificat d'études, les résultats du Conseil de révision...

L'éducation morale, chrétienne bien sûr, est importante. Un combat acharné est mené contre l'alcoolisme, et pour le développement de l'hygiène (corporelle, vestimentaire, domestique, alimentaire...). De nombreux conseils, élémentaires mais importants, sont répétés.

*L'Écho de Saint-Julien* était un mensuel, distribué gratuitement. On faisait donc régulièrement et discrètement appel à la générosité du lecteur.

De 1900 à 1907, *L'Écho* a approximativement le format d'un livre de poche d'aujourd'hui. A partir de janvier 1908, le format est légèrement agrandi, ce qui permet de moins tasser les articles, d'utiliser des caractères d'imprimerie un peu plus gros. Le nombre de pages passe de 8 à 16, ce qui permet bien sûr d'augmenter le nombre d'articles, de créer par exemple une page des enfants avec jeux, devinettes, blagues, mais aussi questions pour réviser son catéchisme. Ces changements matériels correspondent en fait à une inflexion dans la ligne éditoriale. Ce n'est pas un hasard si le dessin stylisé du village disparaît du bandeau portant le titre, si les articles sur le passé parfois lointain de Saint-Julien deviennent beaucoup moins fréquents. Ce qui concerne le strictement local ne disparaît pas, mais passe au second plan, au profit du diocèse de Lyon, de la France, voire de la Papauté, c'est-à-dire de l'Église. A la place d'articles sur le château de la Rivoire, sur la Seigneurie de Saint-Julien, sur les Harenc, les Gaste, on aura des articles sur les grandes figures du catholicisme (François de Sales, Vincent de Paul, Jean Baptiste de la Salle...) ou sur les glorieux martyrs, notamment ceux des origines du Christianisme (Etienne, Potin, Irénée...). On n'oublie pas cependant de mettre en valeur les prêtres réfractaires du secteur pendant la Révolution... La vie légendaire de Jeanne d'Arc est bien sûr longuement racontée, tandis que le culte du curé d'Ars prend son essor. Les histoires édifiantes sont nombreuses, par exemple celle de l'invention de la crèche de Noël par François d'Assise, quand le pain et le vin posés sur l'autel se transformèrent en « Enfant-Jésus caressant les joues et la barbe de l'ascète » !

À moins d'une faute d'inattention de ma part, l'Abbé PEILLON n'a signé de son nom aucun article. On trouvera seulement, dans le numéro de Juillet 1905, le poème « Salve Regina », suivi des initiales « A.P. » et de la mention : « de Saint-Julien-Molin-Molette ». Un assez grand nombre d'articles sont signés par des initiales diverses, mais on est en droit de penser que ces articles ne sont pas l'œuvre de Pirailons anonymes, mais plutôt celles d'auteurs écrivant dans d'autres revues catholiques, que l'Abbé PEILLON utilisait. Ainsi, le prolix et mystérieux « F.C. » est très certainement un responsable important de la presse diocésaine, puisqu'il signe, dans le numéro de mars 1912, un grand et virulent article intitulé « Etienne DOLET En Face Notre-Dame de Fourvière ». En voici un extrait : « Dans une intention de blasphème contre Jésus-Christ et d'insulte au sentiment catholique, la Libre Pensée de Paris a élevé en face de la Basilique de Montmartre la statue du Chevalier de la Barre. C'est Etienne Dolet que la Libre Pensée Lyonnaise a choisi comme planton pour remplir en Face de Notre-Dame de Fourvière un office analogue ». On imagine mal le curé de Saint-Julien se permettant d'attaquer, seul et sur ce terrain, le maire de Lyon, Edouard HERRIOT, qui n'était, il est vrai, qu'au début de sa longue carrière politique. (Rappelons que le jeune Chevalier de la BARRE, exécuté pour impiété, fut défendu par Voltaire, et qu'Etienne DOLET, humaniste

de la Renaissance et imprimeur lyonnais, fut livré aux flammes du bûcher pour les mêmes raisons.)

Du reste, à partir de 1908, les articles signés se multiplient et on peut constater que les auteurs sont bien souvent des ecclésiastiques, par exemple MONSABRE, dont on apprend dans le numéro de juin 1912 (p.2) qu'il est prêtre, ou encore Mgr RAMEAU, évêque d'Angers (avril 1911), ou enfin l'archevêque de Bordeaux (septembre 1904). On recopie même dans le numéro de février 1904 un extrait d'une lettre pastorale des évêques du Brésil !

On puise aussi abondamment chez des journalistes et des écrivains catholiques plus ou moins connus, par exemple E. de BOUCHOUX, E. ERUNON, MONTALEMBERT, LAMENNAIS, Paul BOURGET, et même chez le jeune Marc SANGNIER qui, partisan enthousiaste de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, fondera *Le Sillon*, revue puis mouvement qui sera l'une des sources de la CFTC, et, indirectement et beaucoup plus tard, du MRP, dont Marc SANGNIER sera le président d'honneur.

La paroisse de St Julien était alors dirigée par trois ecclésiastiques : le père THIVIN, curé, assisté de deux vicaires, les abbés C. PEILLON et J. VERICEL. Si l'on en croit Joseph BANCEL, qui l'a connu, il semble probable que l'Abbé PEILLON concevait et écrivait seul *L'Écho de Saint-Julien*. Mais on ne peut exclure qu'il fût le pivot d'une petite équipe de paroissiens qui l'aidaient dans la rédaction et la distribution du bulletin. Il faudrait pouvoir consulter les archives paroissiales, si elles existent encore quelque part, pour avoir – peut-être – une réponse à ces questions. Quoi qu'il en soit, et quoi qu'on pense par ailleurs du contenu idéologique de ce journal, on ne peut qu'être impressionné par l'énorme travail qu'il représente : pendant 14 ans, confectionner chaque mois un bulletin de 8, puis de 16 pages, relève de l'exploit ! Quiconque a eu l'occasion de s'occuper de la publication du journal d'une association quelconque ne peut que saluer une telle prouesse. A sa façon, tenace et acharnée, l'Abbé PEILLON a continué l'œuvre pédagogique et apostolique que son prédécesseur, l'Abbé RAJAT avait mise en route avec son calvaire.

Un dernier détail, pour terminer ce chapitre : c'est à Lyon qu'était imprimé *L'Écho*, chez PAQUET, rue de la Charité.

## UN PHÉNIX ?

À partir de janvier 1913, *L'Écho* change une nouvelle fois de présentation. La pagination reste à 16 pages, mais le format est encore légèrement agrandi. Le nombre des articles étant lui, réduit, on a un bulletin paroissial à l'aspect moins touffu, à la présentation plus aérée, plus ordonnée, sobre, pour ne pas dire austère. *L'Écho* se pare même d'une couverture papier aux couleurs pastel (orange, ou vert ou gris pâle) sur laquelle on retrouve le dessin du village de la première époque, avec quelques mots d'ordre évangéliques (« Vérité et Charité », « Passer en faisant le Bien », « Aimez-vous les uns les autres »).

Cette nouvelle mouture correspond indiscutablement à un nouveau changement dans la ligne éditoriale. On remet à l'honneur le « local », les articles sur le Saint-Julien

d'autrefois reviennent en force : biographie des anciens curés, articles nécrologiques sur des notables tels le Vicomte de MONTERNO, M. JAMET, industriel et ardent défenseur de l'école « libre ». On insiste sur la pastorale : état religieux, calendrier liturgique, paraboles évangéliques, vie des saints, conversions célèbres (Saint-Paul ou Paul Claudel). On n'oublie pas les sacrements en donnant des conseils pratiques et juridiques pour que notamment les funérailles et les mariages religieux restent la seule pratique en usage. Les outrances verbales sont moins nombreuses, le ton est un peu moins polémique, le style un peu moins enflammé.

On a l'impression que l'Église est comme une armée qui se résigne à la perte de territoires et qu'elle s'efforce de se replier sur des positions solides qu'elle pourra défendre, d'où elle pourra même tenter des sorties en attendant – qui sait ? – de repartir un jour à l'assaut.

L'Église se veut de son siècle.

Ainsi, il semble désormais évident qu'on puisse être à la fois catholique et républicain : « L'Église n'est donc ni pour ni contre telle ou telle forme de gouvernement ; comme dit Léon XIII, elle est au-dessus. D'ailleurs, tout le monde sait bien qu'en fait, s'il y a d'excellents catholiques qui sont royalistes, il y a aussi d'excellents catholiques qui sont républicains. » (Juillet 1914, p.5) L'Église n'est pas l'ennemie du modernisme, et ne l'a du reste jamais été. De grands savants, et non des moindres, sont catholiques : Branly, l'inventeur de la T.S.F. c'est-à-dire de la radio, et Louis Pasteur, à qui l'humanité doit tant. Ce souci de la science est ancien, la preuve : Saint-Blaise, évêque en Arménie au IV<sup>e</sup> siècle, était un médecin réputé qui guérissait les âmes et les corps. On met en valeur le Moyen Âge qui ne fut pas, et c'est vrai, seulement une période d'obscurantisme, mais aussi une époque où l'Église développait des établissements d'enseignement, où il n'était pas seulement question de théologie. Il y a même une série de trois articles (janvier, février et mars 1913) où l'on s'évertue à démontrer que l'Église n'a pas véritablement condamné Galilée, notamment parce que « le verdict de condamnation a été porté par les théologiens consultants des congrégations [...] mais que la décision qui a frappé Galilée n'a pas été portée par un décret émané du pape parlant au monde ex-cathedra... en sa qualité de chef et de docteur de l'Église universelle. » (Janvier 1913, p.15) Subtil distinguo, qui entérine un début de mea culpa, mais on est encore loin de la réhabilitation de Galilée par Jean-Paul II en... 1992 !

Mais sous ce vernis de renouveau, le vieux fond traditionnel est bien vivant !

On continue à attaquer l'école laïque et à défendre l'école religieuse appelée « libre ». On renouvelle les condamnations de la « mauvaise littérature » et de la « mauvaise presse » auxquelles on ajoute celle des « mauvais films » (novembre 1913) et... du tango ! (mars 1914).

On vit les dernières années de ce que l'on a coutume d'appeler « La Belle Époque ». Parmi tous les changements, il y a aussi la mode, qui gagne même la France profonde ! Nouveau sujet d'horreur ! « Jetez un regard autour de vous, dans la rue, dans les réunions mondaines et jusque dans les églises ; regardez les toilettes, et dites-moi si vous reconnaissez là le tact, la finesse et le goût qui sont comme le génie de notre race. » (Juillet 1914, p.5) Jusque dans les églises : « Les gants retirés pour la confession, pour la communion, laissent voir les bras nus jusqu'au coude, si ce n'est plus haut ; les génuflexions devant le Saint-Sacrement donnent des inquiétudes pour les robes qui vont

se déchirer en deux, et quand le prêtre dépose l'Hostie immaculée sur les lèvres, il n'a d'autre vision que celle des portraits devant lesquels, sans pudibonderie, un être qui se respecte doit baisser les yeux ! » (Juillet 1913, p.6) Vade retro, Satanas !

Et tout ça, la faute à qui ?

« Les tailleurs juifs de Paris sont les maîtres de la mode. Quand leurs mannequins fardés ont lancé la note de la saison, vite les dames et les demoiselles de la capitale s'empressent de la reproduire. De là, elle gagne la province. Ne faut-il pas que les humbles villageoises soient ridicules à leur tour et que, d'autre part, les magasins épuisent leurs stocks de confection ? Or, on dirait vraiment que ces grands faiseurs se sont donné mission de pervertir le sens moral de la Femme Française, de lui faire oublier toutes ses notions traditionnelles de pudeur, et de la rendre excentrique par surcroît. » (Juillet 1913, p.15)

## DENTES PECCATORUM CONTRISISTI

« Molosses enragés de la révolution et de la libre pensée, chiens hargneux et lascifs de la critique et de la pornographie, mordez, mordez ! Vous déchirez la robe de l'Eglise, vous ensanglantez ses membres, mais vous n'aurez point à vous repaître de cet inestimable cœur, où le Christ a concentré toute la vertu de sa résurrection !... Aboyez, aboyez à la curée sacrilège que convoitent vos passions ; vos aboiements, aujourd'hui formidables, ne seront plus dans quelques années, que le bruit ridicule d'une bouche édentée : Dieu aura brisé les dents des pécheurs : Dentes peccatorum contrisisti ! »

MONSABRE – *L'Écho de St Julien*, juin 1910, p.2

Le mot religion vient du latin religare, qui veut dire relier. La religion relie les hommes entre eux, mais les relie aussi à la divinité.

« Vaste programme ! » pourrait-on dire, en parodiant un certain Charles de Gaulle, avec une ironie d'autant plus amère que force est de constater que dans les faits, elle a constamment divisé et opposé. On le constate encore en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, même si le bruit et la fureur du monde ont évidemment bien d'autres causes que les querelles religieuses. La religion rejette violemment tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ne croient pas conformément aux dogmes. Dieu est inévitablement accompagné de l'athée, du sceptique, de l'infidèle, du parjure, de l'apostat, du schismatique, de l'hérétique, du tiède, du mou, de l'esprit fort, etc. Dieu est donc non seulement le prétexte commode, mais le commanditaire de bien des crimes. Il en allait ainsi en France, il n'y a pas si longtemps...

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Grand Satan, pour reprendre une expression abondamment utilisée dans un passé récent par les religieux iraniens, est incontestablement, selon *L'Écho*, la Libre Pensée, source de tous les maux. Ce que nous appelons le Siècle des Lumières en est l'origine : « Les mauvaises lectures sont désastreuses pour la société. Ce sont Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, qui par leurs livres et pamphlets, ont semé les germes de la tempête révolutionnaire, qui causa

d'abord tant de catastrophes, et une vraie débauche d'impiété. Pas l'ombre de justice dans leurs œuvres pour cette « grande école de respect », l'Église, et pour les services évidents, immenses, qu'elle a rendus à la société. Jeanne d'Arc n'a pas été épargnée plus que Jésus par ces consciences troublées. Or le peuple qui blasphème est le peuple qui se révolte et qui, aux jours de sa colère, prête la main au pillage, à l'incendie, au meurtre. En 1871, les mêmes balles trouaient la robe rouge du magistrat et la robe noire du prêtre. » (janvier 1909, p.11).

Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont eu malheureusement d'ignobles descendants, Ernest RENAN bien sûr, mais aussi Emile ZOLA : « Après Emile ZOLA, qui se sert de la science et de la République pour mieux écouler sa marchandise pornographique, nous pouvons tirer l'échelle. Nous sommes fixés sur l'idéal et les beautés morales de la Libre Pensée ! » Une consolation toutefois : « Le bienheureux Curé d'Ars sera glorifié dans les siècles futurs, quand on aura oublié depuis longtemps l'impur écrivain ! » (Mai 1908, p.12)

Dans leur sinistre besogne, les Libres-Penseurs peuvent compter sur le soutien de précieux auxiliaires, discrets, mais jamais très loin : les Juifs et les Francs-maçons. « À Bruxelles, le Comte Eugène de Lur-Salures a prononcé, au sujet des religieuses exilées, quelques paroles éloquentes, que nos lecteurs liront avec plaisir... « J'assistais à l'arrivée des Carmélites de la rue Denfer, de Paris. En tête, marchait l'une d'elles, qui porte le nom d'un vaillant soldat entre tous, immortalisé au passage de la Bérésina... Qui lui aurait dit, à ce glorieux soldat, qu'une jeune fille de sa race et de son sang serait chassée de la terre de France par une poignée de Juifs et de Francs-Maçons !... » (Janvier 1909, p.5) Ou encore : « L'apôtre des œuvres post-scolaires laïques, le Juif et Franc-Maçon Ed. Petit, fait un devoir à " l'Action Républicaine " de se dévouer aux patronages laïques. » (Mars 1912, p.4) « Seule Jeanne d'Arc, qui nous a délivrés du joug anglais il y a 500 ans, peut nous arracher au joug maçonnique. » (Mai 1911, p.1) Ce joug qui pèse sur la France est d'autant plus redoutable qu'un vieil ennemi rôde toujours : le protestantisme. « Nos municipalités... instruments dociles au service du régime protestant ou juif. » (Mai 1911, p.8) Les protestants, quels ennemis étranges : « Si vous vous égarez un jour dans un temple protestant, vous chercherez en vain un Autel. Il n'y en a point. De là vient, j'imagine, l'impression de froid qu'on y ressent. Pas d'Autel ! Ah ! Qu'ils sont à plaindre ! Ils prient, j'en conviens, et beaucoup avec une ferveur que maints catholiques devraient imiter. Mais ils ne peuvent pas prier avec notre confiance, avec cet élan de joie et d'amour qui soulève nos âmes de catholiques. Et pourquoi ? Ils n'ont pas d'Autel ! » (Mars 1909, p.7)

Mais si l'on reprend l'image des religieux iraniens utilisée précédemment, en plus du Grand Satan (la Libre Pensée) et des Petits Satans (la Franc-Maçonnerie, la Juiverie, le Protestantisme), il y a derrière eux l'innombrable cohorte des méchants petits diables : les collectivistes, les cégétistes, les internationalistes (l'idéal social étant, bien sûr, le paternalisme défini par le Pape Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum* de 1891).

Quelques citations :

- Octobre 1911 (p.14) : « La chasse aux renards où les grévistes massacrent de pauvres ouvriers qui veulent gagner le pain de leurs enfants ; le sabotage, procédé lâche et criminel, qui peut provoquer les pires catastrophes, voilà encore des rubriques courantes dans les journaux. Or chacun sait que ce sont des mœurs mises en honneur par la CGT, et que cette confédération n'a rien de catholique. »

- Novembre 1911 (p.13) : « Faites aussi un rapprochement entre la qualité des foules qui chantent des cantiques et celle des foules qui hurlent l'Internationale. N'est-ce pas l'Eglise qui a pour clientes les plus belles âmes, l'élite de l'humanité ?... La propriété menacée et ébranlée par les collectivistes vient chercher auprès de la religion son point d'appui, sa justification... La patrie est bafouée par les internationalistes. La blessure qu'on lui fait, ce n'est pas nous, catholiques, qui la lui faisons, et c'est encore nous qui la guérissons. »

- Octobre 1912 (p.8) : « Les internationalistes antipatriotes sont tous anticléricaux ; l'anticléricalisme et l'antipatriotisme sont si ordinairement unis que l'un doit passer à l'autre réciproquement, car les négations religieuses et les négations sociales s'entraînent fatalement. Aussi voit-on ces gens, qu'ils soient inscrits à la CGT ou à la Guerre Sociale s'affirmer partisans de « M. Browning » ou de « Mam'zelle Cisaille », les premiers s'en servant comme de « moyens nécessaires » et les seconds comme de « drapeau »... Plus de maître, plus de patrie, droit à la richesse et au plaisir sans la peine de travailler. » (NB : La Guerre Sociale était le journal de Gustave Hervé qui, alors à l'extrême gauche de la SFIO (ancêtre du PS), se rallia en 1914 à l'Union Sacrée, et même, plus tard, au Maréchal Pétain.)

Le flot des démons ne cesse de grossir. Parmi eux, l'âme aussi noire que leur tenue, il y a bien sûr ceux qu'on surnomme « les hussards noirs de la République. » *L'Écho* de décembre 1908 (p.12) précise : « La Déclaration des Évêques de France fut la réponse à une menace. Quelle fut cette menace ? Il y a quelques mois, un instituteur tenait à ses élèves les propos suivants : « 1) Les soldats français sont des voyous et des lâches. 2) Les soldats allemands ont bien fait, en 1870, de tuer les enfants au berceau. 3) Ceux qui croient en Dieu sont des imbéciles. 4) Il ne faut pas se confesser aux curés, mais à ceux à qui on a fait tort. 5) Le Bon Dieu est un porte-monnaie bien rempli. 6) Il n'y a pas de différence entre un homme et une vache. » *L'Écho* raconte ensuite le déroulement de l'affaire et sa conclusion. Pour résumer : le père de l'un des élèves porte plainte ; après moult péripéties judiciaires, l'instituteur est déplacé avec avancement, ce qui provoque l'indignation des évêques qui déclarent qu' « à des lois mauvaises on doit se décider à la fin à ne plus obéir. »

Mais vous avez bien sûr deviné qui, dans l'ombre, tire toutes les ficelles de ce vaste complot : « Lorsque Gambetta lança sa formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » il n'agissait qu'en sous-ordre, en sous-ordre de Bismarck. « La force du catholicisme est en France », disait celui-ci, « et la force de la France est dans son catholicisme ; si nous parvenons à l'extirper, nous serons maîtres des Latins. » Autrement dit : « La République anticléricale est d'origine prussienne ! » (Juin 1911, p.8) « Bon Dieu ! Mais c'est bien sûr », disait un célèbre inspecteur de police d'une non moins célèbre série policière du temps de l'ORTF, quand il arrivait au terme de son enquête... Pour réaliser leur œuvre maléfique, les anticléricaux disposent de nombreux et puissants moyens. Tout d'abord la mauvaise presse, la mauvaise littérature, les images, les prospectus (Cf. l'article de Solange BOUIN intitulé « Le vrai microbe » dans *L'Écho* de mars 1910) mais surtout l'école :

- « L'Eglise défend de fréquenter l'école publique ou neutre à cause des périls que la foi et la vertu des enfants y rencontrent. » (Novembre 1909, p.12)

- « L'Ecole laïque, c'est comme une machine pneumatique où l'on fait le vide et où l'oiseau finit par périr. » (Septembre 1911, p.2)

- En histoire, « *Le Cours Moyen* de DEBIDOUR insiste avec énergie sur le rétablissement de l'esclavage à Saint-Domingue, sur la campagne qui en fut la suite, et sur le génie de Toussaint Louverture, alors que la Paix d'Amiens, le Code, etc. méritent à peine une vague mention. » Quant au *Manuel de Morale et Instruction Civique* d'AULARD et BAYET, « il conte longuement les horreurs de la Saint-Barthélémy, celles de l'Inquisition, celles de la Révocation de l'Edit de Nantes, afin qu'il soit acquis pour ces mémoires dociles que toute la « honte » en revient aux catholiques et au catholicisme. » (Octobre 1910, p.10)

Mais les catholiques doivent garder l'espérance : les cœurs les plus endurcis peuvent être touchés. Ainsi *L'Écho* de décembre 1908 (p.4) raconte que l'instituteur de Jullianges, en Lozère, qui va mourir dans la force de l'âge des suites d'une longue maladie, fait appeler tous les habitants du village et leur dit : « Ne suivez pas tous les mauvais conseils et les mauvais exemples que je vous ai donnés. Ne votez jamais mal. Ne manquez pas à vos devoirs religieux. Ne lisez pas *La Dépêche* de Toulouse. A tous, je demande pardon. » Mais c'est d'abord aux catholiques qu'il convient d'être plus fermes dans leurs convictions. Ils ont non seulement le droit, mais le devoir de désobéir aux mauvaises lois sur le mariage civil, le divorce, les lois scolaires en projet, la loi de Séparation. (Septembre 1909, p.4) Malheureusement, beaucoup sont tièdes, ou même se défilent. « Le dimanche 28 mai, la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc a été célébrée dans notre grand diocèse de Lyon, avec un enthousiasme patriotique et religieux. Les habitants du quartier de la Modure, en particulier, méritent des éloges. Pourquoi, cependant, y a-t-il encore un si grand nombre de timides, qui n'ont pas osé s'associer à ces manifestations ? » (Juillet 1911, p.1) N'est-ce pas désolant, alors qu'un véritable chrétien peut forcer le respect de ses ennemis les plus farouches ? Méditons l'exemple donné par Louis IX : « Les Sarrasins, vainqueurs de son armée décimée par la peste, le font prisonnier ; mais admirant l'élévation de son caractère, au lieu de le maltraiter, ils veulent le placer à leur tête ; le Vieux de la Montagne recherche son amitié. Plus tard, les descendants des Sarrasins raconteront à Mgr LAVIGERIE que le saint roi, avant de mourir, avait eu une apparition de Mahomet... lequel, à cause des grandes vertus de Louis, lui avait ouvert les portes du Paradis. » (Août 1911, p.9)

Il nous est évidemment impossible de savoir avec certitude ce que les ouailles de l'Abbé PEILLON pensaient de son bulletin.

Un article d'apparence anodine (mai 1911, p.6) peut nous inciter à croire qu'il ne faisait pas forcément l'unanimité. Cet article, intitulé « Des goûts et des couleurs » relate l'expérience d'un certain « curé de St Pierre-des-Vignes », qui demande « à ses paroissiens les plus capables de lui donner librement et par écrit leurs avis et leurs critiques sur le bulletin paroissial » qu'il a lancé quelques mois plus tôt. Les réponses qu'il reçoit sont non seulement variées, mais contradictoires. Désabusé, il conclut « qu'il devait faire pour le mieux. Après tout, les critiques se produiraient encore ; mais, grâce à Dieu, un peu de bien se ferait tout de même. Telle est la destinée ordinaire des efforts les plus sincères. »

Mais qui est donc ce curé dont on ignore tout, qui publie un bulletin dont on ne mentionne même pas le titre, qui dessert une paroisse dont on se contente de donner le nom, mais sans la localiser, ni la présenter ? Il y a fort à parier qu'il s'agit de... notre Abbé PEILLON lui-même.

**LE 6<sup>ème</sup> CONGRÈS EUCHARISTIQUE DU DIOCÈSE DE LYON  
LES 18, 19, 20, 21, AOÛT 1910 À SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE**

**OU**

**« L'ÉGLISE : UN COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE »**

[Jusqu'à présent] « l'Église de France, comme celle d'Italie aujourd'hui, a eu des prêtres non seulement pour son service divin, mais pour la conquête des pays sauvages... Mais maintenant, c'est autre chose. Les candidats au sacerdoce manquent, même dans les meilleurs diocèses. »

*Extrait du discours prononcé le 21 août 1910 à St Julien-Molin-Molette  
par Mgr LAVALLEE, Recteur des Facultés Catholiques de Lyon.*

## **I - LE DIOCÈSE DE LYON EN 1900**

Capitale des Gaules à l'époque romaine, Lyon (Lugdunum) était déjà un important centre d'échanges, ce qui en faisait une des villes phares de l'Empire. Ces échanges n'étaient pas seulement commerciaux : d'Orient venaient aussi de nouvelles religions, le culte de Mithra et le Christianisme. Avec celui de Vienne, l'évêché de Lyon compte parmi les plus anciens de France. Ses martyrs, dont Pothin, le premier évêque, et l'esclave Blandine, l'aura de ses dignitaires, dont Sidoine Appolinaire qui devint ensuite évêque de Clermont, et surtout Irénée, un des Pères de l'Église avec son incontournable *Traité contre les hérésies*, vont lui conférer un prestige incontesté, que Charlemagne confirmera en faisant de l'archevêque de Lyon le Primat des Gaules.

Le partage de l'Empire, après la mort de Charlemagne, permettra aux archevêques de Lyon d'accroître considérablement leur puissance. Des frontières encore mal fixées entre le Royaume de France et le Saint-Empire Romain Germanique vont leur permettre de se tailler une véritable seigneurie ecclésiastique, de fait indépendante. C'est un peu plus tard seulement que le Rhône deviendra la frontière entre le Royaume et l'Empire : les bateliers descendant le Rhône prendront alors l'habitude de manœuvrer leurs embarcations aux cris de « Empi ! » pour aller à gauche et de « Riaume ! » pour aller à droite, coutume qui subsistera jusqu'à l'apparition de la navigation à vapeur.

De l'an 1000 jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'âge d'or pour les archevêques de Lyon, qui ne sont même plus véritablement menacés par les comtes qui se sont repliés sur le Forez, et qui n'ont donc comme véritables rivaux que les Chanoines du Chapitre de la Cathédrale, une sorte de seigneurie collective qui représente la noblesse locale et qui élit l'archevêque. Celui-ci réside au château de Pierre Scize, d'où il administre ses terres, rend la justice, dirige les affaires religieuses. Les Chanoines, eux, habitent le quartier fortifié de Saint-Jean. Deux conciles se tiennent à Lyon au XIII<sup>e</sup> siècle et plusieurs papes y séjournent, notamment Clément V, qui s'y fit couronner dans un luxe extravagant.

Mais le XIII<sup>e</sup> siècle est aussi l'époque où les rois capétiens se sentent désormais assez forts pour mater les féodaux. À Lyon, ils favorisent l'ascension de la bourgeoisie, et Philippe le Bel, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, met fin à la puissance de l'archevêque et du Chapitre, qu'il rétrocède en partie à la commune.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Lyon s'étend sur les départements du Rhône et de la Loire, et déborde même quelque peu sur celui de l'Isère. Il est gouverné depuis 1893 par Pierre-Hector COULLIÉ (1829-1912) cardinal-prêtre du titre de la Trinité-des-Monts, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules. Pourquoi du titre de la Trinité-des-Monts ? Parce que chaque cardinal est titulaire d'une des églises de Rome. Celle attribuée au cardinal de Lyon est située sur une colline face au Vatican. Pourquoi archevêque de Lyon et de Vienne ? Parce que l'archevêché de Vienne, un des plus anciens de France (voir supra), dont St Julien faisait alors partie, avait été rattaché au moment du Concordat, en 1801, à celui de Lyon, même si la plus grande partie de son territoire était en fait réunie au diocèse de Grenoble. Quant au titre de Primat des Gaules, il est purement honorifique, et témoigne simplement de l'ancienne suprématie des archevêques de Lyon. Le diocèse est divisé administrativement en trois archidiaconés (Saint-Jean c'est-à-dire Lyon, Saint-Etienne, Notre-Dame c'est-à-dire Roanne et Villefranche-sur-Saône) confiés à trois vicaires généraux archidiacones qui forment le Conseil de l'Archevêque. Pour le seconder, le Cardinal-Archevêque dispose en outre d'une sorte d'assemblée, le Chapitre, composé de chanoines. Le diocèse de Lyon est enfin composé de 679 paroisses, qui correspondent généralement aux communes. Mais il y a de notables exceptions, facilement compréhensibles : Lyon compte 39 paroisses, Saint-Etienne 14 ; Pélussin, Givors, Rive-de-Gier par exemple comptent 2 paroisses. Généralement encore, les paroisses d'un même canton sont réunies dans un archiprêtré – celui de Bourg-Argental pour St Julien-Molin-Molette, l'archiprêtre étant alors l'abbé GRANIER.

## **II – SURREXIT CHRISTUS ! LE CHRIST EST BIEN VIVANT !**

Outre le charme de son cadre naturel au pied du Pilat, Saint-Julien fut choisi comme site de ce 6<sup>ème</sup> Congrès Eucharistique parce que sa municipalité était d'un catholicisme de très bon aloi (ce qui explique sans doute que les registres municipaux soient étonnamment discrets sur les inventaires) et que sa population était à la fois paysanne et ouvrière avec, parmi cette dernière, beaucoup de femmes, auxquelles, on le verra, il fallait tout spécialement s'adresser, puisqu'elles pouvaient contribuer à enrayer une crise des vocations sacerdotales qui devenait préoccupante. Les espérances des commanditaires ne furent pas déçues : la ville fut paraît-il abondamment et magnifiquement décorée (fleurs, guirlandes, bannières, drapeaux, et même arcs de triomphe aux carrefours et aux entrées). Les fidèles répondirent présents, principalement des Pirailons et des habitants du versant sud du Pilat, mais aussi du bassin d'Annonay et de la proche vallée du Rhône. Les organisateurs avancent même un total de 12 000 personnes présentes le dimanche, chiffre invérifiable et ni plus ni moins discutable que tous ceux qu'on avance aujourd'hui lors de n'importe quelle manifestation, mais qui correspond assurément à une réalité : une foule nombreuse assura le succès des festivités. « Aide-toi et le Ciel t'aidera ! » P. DESVIGNES (peut-être l'Abbé DESVIGNES de Rive-de-Gier) qui couvre l'événement, ne manque pas de souligner que le temps fut exceptionnellement beau pendant toute la durée du Congrès, alors que l'année était pluvieuse et qu'un orage éclata le lendemain. Le cardinal-archevêque Mgr COULLIÉ ne participa pas au Congrès, sans doute à cause de son grand âge (il avait 83 ans et devait mourir deux ans plus tard). Du reste, il était venu à Saint-Julien trois ans auparavant pour une cérémonie de confirmations. Ses trois vicaires généraux le représentaient : Mgr DECHELETTE (Lyon), Mgr BONNARDET (Saint-Etienne), Mgr

VINDRY (Roanne et Villefranche) ainsi que d'autres sommités, notamment Mgr LAVALLÉE, recteur des facultés catholiques de Lyon.

Le Congrès fut ouvert le jeudi en fin d'après-midi par une messe à l'église. Le vendredi 19 fut principalement la journée des enfants (ceux de Saint-Julien et des communes avoisinantes) : messes, projections lumineuses pieuses, conférences, procession... De façon apparemment spontanée, unanime et fortuite, les ouvrières des usines renoncèrent à leur pause-déjeuner (1 heure) pour écouter de pieuses conférences qui leur furent données par des orateurs miraculeusement disponibles et prêts à l'action. « Lorsque retentirent les cloches d'usines annonçant la fin de l'heure, toutes les ouvrières présentes, comptant sur la bonté des industriels de Saint-Julien-Molin-Molette, voulurent rester quelques instants encore » est-il ajouté. Après une dernière messe, la journée se termina par une conférence sur la morale, réservée aux hommes. C'est Maître Auguste PRENAT, de Lyon, qui s'en acquitta.

Ce qui frappe le plus dans l'organisation et le déroulement de ce Congrès Eucharistique, c'est la nette séparation des âges, des sexes, des classes sociales : « La journée du vendredi sera consacrée aux enfants de la Paroisse et à ceux de la région. La journée du samedi aux dames et aux demoiselles. La journée du dimanche aux messieurs. » (Juillet 1910, p.1) On fait même mieux encore. La journée du samedi 20 août réservée aux femmes commence par deux messes de communion générale : « l'une à 4 heures et demie pour les ouvrières, l'autre à 6 heures et demie pour les dames. » Les premières n'ont droit qu'à un archiprêtre (celui de Pélussin), les secondes à un des trois auxiliaires du cardinal-archevêque, Mgr VINDRY, vicaire général. On ne précise d'ailleurs pas qui était rangé parmi les « dames ». Sans doute les femmes des industriels de la soie, et celles des chefs de différents niveaux ; sans doute aussi les femmes de notables et de commerçants. Mais où rangeait-on par exemple les paysannes ? Les hommes, eux, ont droit à une même messe, le dimanche à 7 heures, mais on ne nous précise pas s'ils se mélangent à l'église. Les mêmes distinctions s'appliquent en tout cas aux nombreuses conférences pieuses, ainsi qu'à la grande procession dans les rues de la ville le dimanche après-midi et même, à la grande messe qui a lieu le dimanche en fin de matinée sur les pentes de la colline de Guéret, à proximité immédiate du Cercle Jeanne d'Arc. « Les hommes sont placés près de l'autel », les grands du diocèse à droite, « Monsieur le Maire entouré de son Conseil municipal et les notabilités à gauche au pied de l'autel. » (Novembre 1910, p.1-2-3)

Le paternalisme dont Maître PRENAT était un fervent apôtre fonctionnait à ravir, puisque *L'Écho* d'octobre 1910 nous précise (p.3) : « Afin de pouvoir profiter de cette journée plus spécialement réservée aux femmes [le samedi 20 août], toutes les ouvrières avaient demandé le chômage des usines, offrant en échange de faire pendant la semaine suivante une heure supplémentaire de travail par jour. » Alléluia ! ont dû s'exclamer les industriels de la soierie, à moins que ce ne fût Hosannah ! ou, pour d'autres, Allegria ! Allegria !... On lit un peu plus loin : « De telles solennités sont un réconfort dans nos temps de tristesse, elles seront un souvenir et une espérance, pour ceux qui en ont été les heureux témoins... Surrexit Christus ! Le Christ est bien vivant ! » (Novembre 1910, p. 2 et 3)

Sans doute, et pourtant...

### III – DES PÉPINS AUX SÉMINAIRES

Étymologiquement, un séminaire est un endroit où l'on sème les graines afin qu'elles ne meurent pas. Un séminaire – pour l'Église catholique – est destiné à faire grandir et s'affirmer les vocations sacerdotales. Dans le monde de l'entreprise, c'est une réunion où l'on réfléchit ensemble aux meilleures stratégies à mettre en œuvre afin d'augmenter les profits. Dans tous les cas, quelque chose de précieux doit germer, pousser, comme dans une pépinière...

En ce dimanche 21 août 1910, à 9 heures, eurent lieu trois conférences simultanées. « L'une d'elles est présidée par Mgr VINDRY et Mgr LAVALLÉE, vicaires généraux, dans la salle de l'école libre de garçons... Mgr LAVALLÉE parle magnifiquement des vocations sacerdotales et des droits de la mère chrétienne par rapport à la vocation. » (Novembre 1910, p.2) Cette réunion est « pour les dames. » Mgr LAVALLÉE, qui est en outre, comme nous l'avons dit, Recteur des Facultés Catholiques de Lyon, tire fort le signal d'alarme : [Jusqu'à présent] « l'Église de France, comme celle d'Italie aujourd'hui, a eu des prêtres non seulement pour son service divin, mais pour la conquête des pays sauvages... Mais maintenant, c'est autre chose. Les candidats au sacerdoce manquent, même dans les meilleurs diocèses. » Et Mgr LAVALLÉE d'ajouter qu'il vient de lire dans *La Croix* du mercredi 17 août une déclaration de son collègue de Vannes, Mgr GOURAND, avertissant que son diocèse, « l'un des jardins de la France chrétienne », est désormais seulement capable de satisfaire ses propres besoins en prêtres, mais ne pourra plus approvisionner d'autres diocèses. Or, la situation dans le diocèse de Lyon est préoccupante : « Dans ces vingt dernières années, le chiffre des entrées à Francheville s'est élevé de 90 à 100, il l'a même quelquefois dépassé. Or, l'année dernière, la rentrée a été de 56, cette année, elle sera inférieure... »

Mgr LAVALLÉE en vient donc aux raisons de sa conférence : « La femme est par fonction éducatrice, je veux dire qu'elle a pour mission de faire prévaloir les sentiments nobles sur les instincts égoïstes, l'idéal sur la force. Elle est naturellement plus faible que l'homme... L'autorité qu'elle impose, c'est celle de la raison, du cœur, du dévouement... Mais qu'est-ce que la vocation sacerdotale ? C'est la prédominance dans un homme du dévouement sur l'égoïsme. » (Février 1911, p.1 et 2) Ici, Mgr LAVALLÉE se lance dans une argumentation serrée où il fait autant appel au cœur qu'à la raison pour exhorter les mères et les futures mères à ne pas contrarier la vocation sacerdotale de leurs fils, mais mieux, à la favoriser. « J'offre le vœu et je le dépose aux pieds de N.S.J.C. Souverain Prêtre que l'âme des mères ici présentes éprouve le désir de voir un de leurs enfants dans le Sacerdoce, de donner leur fils à Dieu, d'être la mère d'un prêtre, c'est-à-dire d'un autre Jésus-Christ. » (Mars 1911, p. 2 et 3)

### IV – ON N'ARRETE PAS LE PROGRÈS !

Rongé de l'intérieur par un mal – la crise des vocations – qu'il ne peut plus vraiment cacher, le diocèse de Lyon est attaqué de l'extérieur par tous les ennemis de l'Église dont nous avons précédemment parlé, la Libre-Pensée et la Presse notamment.

En annexe, nous reproduisons quelques pages diverses de *L'Écho*, afin d'aider nos lecteurs à se faire une idée plus concrète de ce bulletin paroissial. Nous les invitons

notamment à lire les pages consacrées à Etienne DOLET, au *Progrès de Lyon* et à *La Tribune Républicaine*.

À part les plus âgés d'entre nous qui en ont vaguement entendu parler, quels Pirailons de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle savent encore, quand ils vont acheter un numéro de *La Tribune-Le Progrès*, au Tabac-Presse de la Place Centrale, que ces deux quotidiens et l'Archevêché de Lyon ferrailaient ferme autrefois, quand *Le Progrès* était d'inspiration radicale, d'où son nom. Fondé en 1853 par le maître-imprimeur Chanoine qui voulait être le digne continuateur de ses grands ancêtres lyonnais de la Renaissance (Sébastien GRYPHE, Etienne DOLET...), *Le Progrès* s'opposa souvent au Second Empire qu'il ne contesta pas cependant systématiquement. Il fut racheté en 1880 par Léon DELAROCHE qui le modernisa considérablement en achetant les premières rotatives et en lançant des éditions locales. *Le Progrès* justifia ensuite son titre en étant résolument anti-boulangiste, en dénonçant le scandale de Panama, en soutenant le capitaine DREYFUS.

## **HEUREUX CEUX QUI SONT MORTS DANS UNE JUSTE GUERRE HEUREUX LES ÉPIS MÛRS ET LES BLÉS MOISSONNÉS**

(Charles PEGUY – *Eve*)

Nous l'avons vu, pour *L'Écho*, la source de tous les maux dont souffrent la France et l'Église doit être cherchée en Allemagne : l'anticléricalisme est (forcément) d'origine prussienne ; c'est Bismarck qui a soufflé à Gambetta le célèbre slogan : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Pourtant, quand on le lit, même en tenant compte du fait que ce n'est ni un quotidien, ni un magazine d'information, on ne peut s'imaginer qu'on s'achemine inexorablement vers un conflit franco-germanique, une des causes majeures de la Première Guerre Mondiale.

Dans le numéro de janvier 1909, on trouve seulement un article très court et très vague sur un incident à Casablanca entre la France et l'Allemagne qui se disputent alors le Maroc. Dans celui de janvier 1913, il faut être très attentif pour lire (p.7), dans un article où il est – entre autres – question des congrégations hospitalières qui subsistent encore, une phrase où on parle « des religieux et des religieuses qui se font admirer sur le théâtre balkanique par leur dévouement aux blessés et aux cholériques. » Rappelons que les guerres balkaniques (1912-1913) furent l'ultime épisode avant le conflit mondial. Elles opposèrent d'abord les Serbes, les Monténégrins, les Grecs et les Bulgares aux Turcs pour le partage des territoires européens encore ottomans, puis les Bulgares aux Serbes, Monténégrins, Grecs, Roumains, pour le partage des « dépouilles ». Il faut même attendre le numéro de mai 1914 pour qu'il soit question sur deux pages de la loi dite « des trois ans » qui a porté en 1913 la durée du service militaire à trois ans. Aux socialistes opposés à cette loi, l'Église entend répondre « qu'elle n'en tire aucun bénéfice, bien au contraire, puisque les prêtres et les séminaristes y sont également soumis, qu'elle ne souhaite pas plus qu'eux la guerre, mais qu'il faut s'y résigner et s'y préparer, suivant en cela les principes définis par St Thomas d'Aquin, quand cette guerre est juste », et enfin, suprême jouissance dans l'argumentation, l'Église argue que « les catholiques agissent au nom d'un patriotisme éclairé, et [qu']en cela, pour une fois, ils sont d'accord avec les francs-maçons Lafferre et Clémenceau, et les juifs Reinach et

Klotz ! » Et puis elle feint de poser cette question : « Doit-on vouloir en outre voir la France subir la même oppression que la catholique Pologne ? »

Le numéro de juillet 1914 est le dernier à paraître, et rien n'y laisse pressentir la guerre imminente. (Il est vrai que les registres de délibérations des conseils municipaux de Saint-Julien, à la même période, ne sont pas plus bavards en la matière...)

En août, *L'Écho de Saint-Julien* aura cessé de vivre, victime obscure et indirecte de l'abominable conflit en cours.

Charles PEGUY, lui, sera tué en septembre 1914, au début de la bataille de la Marne. Sauf erreur, il n'est jamais cité ni mentionné par l'Abbé PEILLON. Mais son retour à la foi était récent (1908), si on peut parler ainsi pour un homme décédé à 41 ans, et d'ailleurs, sa notoriété est largement posthume.

## LA LÉGENDE DORÉE, L'ÉCHO, GIOTTO, ET RAPHAËL

La lecture de *L'Écho*, dépaysante, est d'abord amusante. Puis la monotonie prenant lentement le dessus, on est affligé et consterné. « Pauvre Abbé PEILLON ! » soupire-t-on en haussant les épaules. Et, comme pour l'excuser, on est tenté d'ajouter : « Ce n'était qu'un petit curé de campagne ! » C'est vrai qu'il n'était que la voix de ses maîtres, celle de Mgr LAVALLÉE par exemple, recteur des Facultés catholiques de Lyon, dont on a cité plus haut l'expression d'une brutale franchise : « la conquête des pays sauvages. » Celle aussi des grands dignitaires de l'Église, celles de la Papauté qui, on l'a vu, n'a réhabilité GALILÉE qu'en... 1992, tandis que son contemporain Giordano BRUNO continue, sauf erreur de ma part, à brûler dans les flammes de l'enfer... Les âmes et les cœurs simples de St-Julien devaient donc se contenter de lire régulièrement des histoires pieuses aussi abracadabrantesques qu'édifiantes, celle de leur saint patron par exemple (fin 1905 - début 1906) ou encore celle de Joseph : « Le prophète avait dit : "Une branche sortira de la famille de Jessé (père de David) et une fleur naîtra de sa tige." [...] Un prêtre du temple, très âgé, méditant sur ce texte, fut subitement inspiré. Il envoya des messagers à la recherche de tous les membres non mariés de la race de David. Lorsqu'ils furent arrivés au temple, le grand prêtre leur remit à chacun une branche desséchée, leur annonçant que celui d'entre eux dont la branche fleurirait pendant le sacrifice était désigné pour être l'époux de la Vierge Marie. Et de la branche de Joseph sortit une fleur blanche semblable à un lis en même temps qu'une apparition lumineuse apparaissait sur sa tête. » (Mars 1912, p. 10)

Ce paragraphe extrait d'un article signé F\*\* n'est ni plus ni moins que le résumé d'un passage d'un célèbre texte du Moyen Âge *La Légende dorée*, une histoire merveilleuse des saints, du dominicain Jacques de VORAGINE, promise à une longue et abondante postérité et qui a inspiré notamment deux peintres italiens, non des moindres : GIOTTO tout d'abord, avec la fresque « Le mariage de Joseph et de Marie » à Padoue, RAPHAËL ensuite, avec la célèbre huile sur toile de Milan « Le mariage de la Vierge ». Les historiens et les critiques d'art font remarquer que les personnages situés à l'arrière-plan de la toile sont des Juifs du XV<sup>e</sup> siècle. Ils portent le chapeau pointu, un de ces signes distinctifs imposés par le pape Innocent III au Concile de Latran de 1215. En

France, Louis IX dit Saint Louis préféra la rouelle, petit cercle d'étoffe jaune cousu sur les vêtements. Mais ce détail n'est pas mentionné dans la biographie que *L'Écho* d'août 1911 (p.8 et 9) lui consacre !

## IN MEMORIAM MAURICE COMBE

À celles et ceux qui, déjà irrités par une promenade mécréante à travers le calvaire de St-Julien, me reprocheraient un anticléricalisme primaire, que pourrais-je répondre ? Je n'ai fait que rapporter les propos de l'Abbé PEILLON, et ce qui est écrit dans *L'Écho*. Est-ce ma faute si le cardinal Couillé a approuvé en 1891 l'expédition colonialiste à Madagascar, et s'est tu pendant l'affaire Dreyfus ?

Mais je préfère leur dire que je sais qu'il y a eu, qu'il y a, d'autres chrétiens, d'autres ecclésiastiques, plus selon mon cœur. Dans le diocèse de Lyon aussi.

Par exemple, au XII<sup>e</sup> siècle, Pierre Valdo.

Riche marchand du quartier de Saint-Nizier au cœur de ce qu'on appelle aujourd'hui à Lyon la Presqu'île, il abandonne ses richesses pour prêcher le message évangélique de pauvreté. Il eut des disciples, les Vaudois, un peu partout en Europe, notamment dans le Comté de Toulouse et dans le Piémont. Mais le concile de Vérone le déclara hérétique en 1184 et la Croisade des Albigeois ne tarda pas à écraser pêle-mêle dans le sang Vaudois et Cathares. Seuls quelques-uns subsistèrent dans les vallées isolées et reculées des Alpes, telles la Vallouise, de Briançon jusqu'au Pelvoux.

Plus près de nous, c'est le père Antoine Chevrier (1826-1879) curé de Saint-André de la Guillotière, un quartier qui s'urbanise au XIX<sup>e</sup> siècle et où s'entasse un prolétariat qui n'est plus le prolétariat traditionnel des canuts. Il fonde en 1860 la « Société des prêtres pauvres pour les pauvres », connue surtout sous le nom d' « Œuvre du Prado » qui se développera dans toute l'Église de France. À la Libération, Monseigneur Ancel, déjà à la tête du Prado, est nommé évêque auxiliaire de Lyon, et envoie ses curés en usine, en commençant par le quartier de Gerland. C'est la naissance de ce qu'on va appeler les prêtres-ouvriers, mouvement que Pie XII ne tardera pas à casser.

Et puisque nous sommes près de Saint-Etienne, qu'il me soit permis de terminer cette modeste étude de *L'Écho de Saint-Julien*, en évoquant la mémoire de Maurice COMBE.

Prêtre ouvrier travaillant chez SCHNEIDER, militant CGT, il refusera en 1954 de se plier aux ordres de Pie XII, demandant aux prêtres-ouvriers de regagner leurs paroisses. Exclu de l'Église, il poursuivra son engagement, sera secrétaire du Comité d'Établissement et du Comité Central d'Entreprise. Il se battra ensuite contre la vague de licenciements touchant des centaines de salariés avant d'en être lui-même la victime. Grillé dans la métallurgie, il retrouvera du travail dans le bâtiment. Quand on licenciera à la MAS puis chez MANUFRANCE, il sera toujours sur la brèche. Bien qu'ayant gardé la foi jusqu'à son dernier souffle, il sera enterré civilement, après avoir été veillé par ses camarades dans les locaux de la Bourse du Travail de Saint-Etienne. Ses camarades de

l'Union Départementale CGT de la Loire se sont ensuite démenés pour que le jardin sud de la Cité du Design implanté sur le site de la MAS porte son nom... ce qui devint réalité le 17 septembre 2009.

## ADDENDUM

Au début de cette brochure, nous avons dit que Joseph BANCEL reconnaissait avoir beaucoup puisé dans *L'Écho* pour écrire son *Histoire de St-Julien*. Il ajoute que l'Abbé PEILLON a lui-même beaucoup emprunté aux archives paroissiales et à celles du Château de la Condamine, lesquelles ont ensuite été emportées on ne sait où par les enfants du Vicomte de MONTERNO. Il précise que les notes et la collection de *L'Écho*, propriétés de l'Abbé PEILLON, ont disparu de la cure et estime qu'il manque au moins un quart des archives paroissiales.

Il déplore en outre que les archives municipales soient également lacunaires, avec notamment la disparition des registres des délibérations de 1791 à 1801 et de 1836 à 1883.

Joseph BANCEL est mort en 1965. Depuis, la disparition de la paroisse de St-Julien a eu pour conséquence la disparition de la totalité des archives paroissiales, avec, comme unique rescapée, une collection de *L'Écho* incomplète (il manque 1913 et 1914), que le curé de l'époque a confiée à Claude BONNARD. Heureusement, François PERRIER a une collection plus complète.

On peut légitimement penser que quelques familles pirailloises possèdent encore un petit nombre de numéros dépareillés de *L'Écho*. On est aussi malheureusement en droit de penser que les doigts d'une seule main peuvent suffire à compter les collections complètes.

« Conservez chaque numéro », prenait soin pourtant de demander l'Abbé PEILLON. Mais la corbeille, puis la benne à papier, ont été le destin de tant de documents, les plus divers !

Nous reproduisons en annexe quelques pages de *L'Écho* afin d'essayer de le matérialiser quelque peu, pour donner au moins une petite idée de son aspect.

Ajoutons pour terminer que les registres des délibérations du Conseil Municipal sont d'une remarquable discrétion sur tout ce qui concerne la séparation de l'Église et de l'État et ses effets à St Julien.

## REMERCIEMENTS

Remerciements à Françoise qui a effectué le travail le plus ingrat, la relecture, les corrections, la frappe et la mise en page.

Remerciements à Claude BONNARD, qui a si aimablement mis à ma disposition sa précieuse collection des numéros de *L'Écho de Saint-Julien-Molin-Molette*, et à François PERRIER, qui l'a heureusement complétée pour les années 1913 et 1914.

## TABLE DES MATIÈRES

Avertissement

Anamnèse

*L'Écho de St-Julien* : une mine aux multiples filons

Un petit canard de plus en plus déchaîné

Un phénix ?

Dentes peccatorum contrisisti ! (libres-penseurs, francs-maçons, juifs, protestants, collectivistes, cégétistes, internationalistes, antipatriotes, hussards noirs de la République, Bismarck et les Prussiens)

Le VI<sup>e</sup> Congrès Eucharistique du diocèse de Lyon en 1910 à St Julien ou « L'Église, un colosse aux pieds d'argile »

I - Le diocèse de Lyon en 1900

II - Surrexit Christus ! Le Christ est bien vivant !

III - Des pépins aux Séminaires...

IV - On n'arrête pas *Le Progrès* !

Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre,  
heureux les épis mûrs et les blés moissonnés

La Légende dorée, *L'Écho*, Giotto et Raphaël

*In memoriam* Maurice Combe

Addendum

Remerciements

Annexes